



DELIBERATION N°2024 - 8.9 - 45
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

Le 4 Septembre 2024

Date de publication

Le 4 Septembre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil vingt-quatre, le treize septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité en exercice.

Absents excusés : SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, BLONDEL Sylvie, BADMINGTON Stéphane, HUBERSON Marie-Pierre, et TREHET Laurent

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

OBJET : 2024 - 8.9 - 45 - PLACE DE CINEMA

Sur proposition de Mme SANSON, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de renouveler pour décembre 2024 l'attribution de places de cinéma aux jeunes de la commune âgés de 6 à 16 ans, au Xénon de Bolbec

La dépense est inscrite au budget 2024 à l'article 6232

Voté à l'unanimité.

En Mairie, le 25 Septembre 2024

LE MAIRE.
H.LECARPENTIER

